

# REGLEMENT PARTICULIER

## 41<sup>ème</sup> rallye national de la Luronne PEA Coupe de France des rallyes coefficient 3 3 / 4 JUIN 2016

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.*

### PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	samedi 23 AVRIL 2016.
Ouverture des engagements :	samedi 23 AVRIL 2016.
Clôture des engagements :	lundi 23 MAI 2016 à minuit.
Parution du road-book :	samedi 28 MAI 2016.
Dates et heures des reconnaissances :	samedi 28 MAI 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. dimanche 29 MAI 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. vendredi 3 JUIN 2016 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Vérifications des documents et des voitures :	vendredi 3 JUIN à la CCPL de 11h30 à 16h30.
Lieu :	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.
Heure de mise en place du parc de départ :	vendredi 3 JUIN 2016 à 12h15.
Lieu :	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs:	vendredi 3 JUIN 2016 à 16h00.
Lieu :	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.
Publication des équipages admis au départ, des heures et ordre départ de la 1 <sup>ère</sup> étape	vendredi 3 JUIN 2016 à 16h45.
Lieu :	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.
Briefing des pilotes prioritaires:	écrit
Départ 1 <sup>ère</sup> étape à 18h15 (VHC)	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.
Arrivée 1 <sup>ère</sup> étape à 20h28 (VHC)	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.
Publication des résultats partiels :	vendredi 3 JUIN 2016 à 23h00
Lieu :	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.
Départ 2 <sup>ème</sup> étape à 7H30h (VHC)	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.
Arrivée à : 18h06 (VHC)	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.
Vérification finale le :	samedi 4 JUIN 2016 à l'issue de l'épreuve.
Lieu :	garage DORMOY FORD, 111Rue Salengro, 70200 LURE.
Publication des résultats du rallye :	samedi 4 JUIN 2016 à 20h00.
Lieu :	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.
Remise des prix :	samedi 4 JUIN 2016 à 20h00.
Lieu :	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.

### ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile LURONNE organise les 3 et 4 JUIN 2016 en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours de la Communauté de Communes du Pays de Lure (CCPL) et de la ville de LURE, sous le patronage du Conseil Départemental de la HAUTE-SAONE, ainsi que des municipalités traversées, un rallye automobile dénommé :

**41<sup>ème</sup> rallye national de la Luronne PEA**

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté le 10/3/2016 sous le numéro RN 31 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 313 en date du 30/3/2016

### **Comité d'Organisation**

---

Président :	Patrick CHOLLEY
Membres :	ASA LURONNE
Secrétariat du Rallye, Adresse :	1 Rue Général LECLERC 70000 NAVENNE
Téléphone :	03 84 75 78 42
Fax :	09 71 70 68 60
Permanence du Rallye :	CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline, 70200 LURE. le vendredi 3 JUIN 2016 de 10h00 à 23h30 et le samedi 4 JUIN 2016 de 6h00 à 23h00.

### **Organisateur technique**

---

Nom :	ASA LURONNE
Adresse :	1 Rue Général LECLERC 70000 NAVENNE

#### **1.1P. OFFICIELS**

##### Commissaires Sportifs :

Président :	Gérard SIMON	licence 0419/12017
Membres :	Claude CONDAMIN	licence 0308/122813
	Claude PETOT	licence 0409/3614
Directeur de Course :	Daniel BLANQUIN	licence 0308/1941
Directeur de Course Adjoint :	Hubert BENOIT	licence 0411/3617
DC/PC/ES	Denis DUROC	licence 0405/148050
DC/PC/ES	Jan-Hug HAZARD	licence 0304/1505
DC/PC/ES	Maryse THOMAS	licence 0204/3123
DC/ES	David POUPON	licence 0416/36906
Adjoint	Martial PEUGEOT	licence 0411/44386
DC/ES	Gérard FINQUEL	licence 0405/1913
Adjoint	Régis BOITEUX	licence 0411/11046
DC/ES	Thierry COURANT	licence 0409/16140
Adjoint	J. Christophe OUDIN	licence 0204/236865
Tricolore	Michel PISSARD	licence 0409/5461
Balai	Monique FRANCE	licence 0409/29181
Responsable du parc	J. J. RODRIGUEZ	licence 0701/6857
Responsables des commissaires	Germain CHIPPAUX	licence 0409/1299
	Marianne BASSO	licence 0409/222364
Chrono départ ES	Etienne GROSJEAN	licence 0409/197829
Chrono départ ES	Sylvie FAIVRE	licence 0405/11039
Chrono départ ES	Christophe KOEHL	licence 0405/6278
	Sylvie KOEHL	licence 0405/192676
Chrono Arrivée ES	Martine REVERCHON	licence 0409/14505
Chrono Arrivée ES	Michèle CHOLLEY	licence 0409/9462
Chrono Arrivée ES stagiaire	Jocelyne BRESSON	licence 0409/201317
Chrono Arrivée ES	Nancy GIETZENDANNER	licence 0307/220615
Médecin Chef :	Docteur Eliane BRETL	
Commissaire Technique responsable :	Laurent QUERY	licence 0412/212893
Commissaires Techniques :	André LALLEMAND	licence 0411/55989
	Raphaël PELLICCIA	licence 0421/214364
	J.Louis REVERCHON	licence 0421/6835
	Serge BULLIER	licence 0409/19678
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	Elisabeth LOUIS	licence 0313/1287
	Jean-Pierre SIMON	licence 0409/2746
Chargés des relations avec la presse :	Pascal ROY	licence 0409/6829

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le 41<sup>ème</sup> Rallye national de la Luronne PEA compte pour la coupe de France des rallyes 2016 coefficient 3, les challenges LSA BFC 2016, les challenges ASA Luronne 2016, les challenges STIP PRE / SERROUX et VED 2016.

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés trouveront sur le site de l'ASA, leur heure de convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le vendredi 3 MAI 2016 de 11h30 à 16h00 à la CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 3 MAI 2016 de 11h30 h à 16h30 à la CCPL, rue des Berniers, ZAC de la Saline à LURE.

Les vérifications finales seront effectuées : garage DORMOY FORD à LURE.

Adresse : 111 Rue Roger SALENGRO

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 41<sup>ème</sup> rallye national de la Luronne PEA doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 23 MAI 2016 à minuit.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 525 €
- avec la publicité facultative des organisateurs (1 membre ASA) : 475 €
- avec la publicité facultative des organisateurs (2 membres ASA): 425 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 1050 €

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.3P. ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans les espaces de la ZAC de la Saline prévus à cet effet suivant le plan fourni dans le road book.

### **4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces**

Conforme au règlement standard FFSA.

## **ARTICLE 5P. PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le 41<sup>ème</sup> Rallye national de la Luronne PEA représente un parcours de 335.5 km.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 111.3 kilomètres.

Les épreuves spéciales sont : ES 1 prologue, ES 2, 5 et 8 : Melisey: de 13.5 km  
ES 3, 6 et 9 : La Saulotte de 10.6 km  
ES 4, 7 et 10 : La Montagne de 8.5 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

## 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu :

- le samedi 28 MAI 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- le dimanche 29 MAI 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- le vendredi 3 JUIN 2016 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble orange barrée

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX

a) - Prix en espèces :

	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
SCRATCH	1000€	600€	400€	
GROUPES	320€	200€	120€	
CLASSES				
+ de 10 partants	460€	210€	120€	80€
5 à 9 partants	460€	160€	80€	
1 à 4 partants	460€			
EQUIPAGE 100% FEMININ	460€	Moins de 3 partants 50%		

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N, FN, A, FA, F2000, FRC, R, GT de Série 2 roues motrices.

Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par 2.

b) - Autres récompenses :

**TROPHEE FRANCOIS GRANDJEAN:** Un trophée sera remis au pilote ayant remporté le plus grand nombre de temps scratch sur les 7 épreuves chronométrées.

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Le copilote de chaque équipage vainqueur de classe recevra une coupe.

Trois commissaires seront récompensés par tirage au sort (coupes).

La remise des prix se déroulera le samedi 4 MAI 2016 à Lure, à 20h00. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

**TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :**

[www.asaluronne.fr](http://www.asaluronne.fr)